

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

- Examen, en application de l'article 88, des amendements au projet de loi organique (n° 1706) relatif à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution et au projet de loi (n° 1708) relatif à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution (M. Charles de La Verpillière, rapporteur)..... 2
- Informations relatives à la Commission 3

Mardi

29 septembre 2009

Séance de 21 heures 15

Compte rendu n° 82

**Présidence
de M. Jean-Luc
Warsmann,
Président**



La séance est ouverte à 21 h 15.

Présidence de M. Jean-Luc Warsmann, président.

La Commission examine, sur le rapport de M. Charles de La Verpillière, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements au projet de loi organique relatif à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution (n° 1706).

Avant l'article 1^{er} :

*La Commission **repousse** l'amendement n° 11 de M. Jean-Jacques Urvoas.*

Article 1^{er} et annexe : *Liste des emplois et fonctions soumis à la procédure de nomination après avis des commissions permanentes compétentes des deux assemblées :*

*La Commission **repousse** les amendements n° 7, 8, 6 et 5 de M. Jean-Jacques Urvoas, n° 1^{er} rectifié de M. Jean Leonetti, n° 10 rectifié de M. Jean-Jacques Urvoas, n° 4 et 2 de M. François Sauvadet, n° 9 de M. Jean-Jacques Urvoas, ainsi que l'amendement n° 3 de M. François Sauvadet.*

La Commission passe ensuite à l'examen, sur le rapport de M. Charles de La Verpillière, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi relatif à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution (n° 1708).

Article 1^{er} et Annexe : *Commissions permanentes compétentes pour émettre l'avis sur la nomination :*

*La Commission **repousse** les amendements n° 8 de M. François Sauvadet, n° 14 de M. Jean-Jacques Urvoas, n° 6 de M. François Sauvadet, n° 10, 13 et 11 de M. Jean-Jacques Urvoas, ainsi que l'amendement n° 1 de M. Jean Leonetti.*

*Puis, elle **accepte** l'amendement n° 2 de M. Patrick Ollier tendant à confier à la commission chargée de la recherche appliquée l'avis sur la nomination du président du conseil d'administration du Centre national des études spatiales (CNES).*

*Elle **repousse** ensuite les amendements n° 9 et 5 de M. Jean-Jacques Urvoas.*

*Puis, elle **accepte** l'amendement n° 3 de M. Patrick Ollier tendant à confier à la commission chargée de la recherche appliquée l'avis sur la nomination du président de l'Institut national de recherche agronomique (INRA).*

*Enfin, la Commission **repousse** les amendements n° 12 et 4 de M. Jean-Jacques Urvoas, ainsi que l'amendement n° 7 de M. François Sauvadet.*

Informations relatives à la Commission

La Commission a désigné :

MM. Didier Quentin, Charles de La Verpillière et Dominique Raimbourg, membres de la mission d'information sur le bilan et l'adaptation de la législation relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage.

La séance est levée à 21 h 20.

